

14/04/2014



**TÉMOIGNAGE** - Vingt ans après le génocide rwandais, le père Célestin Hakizimana (photo), secrétaire à la conférence épiscopale de Kigali, pose un regard venu de l'intérieur de l'Eglise catholique sur la tragédie. A l'occasion de ces jours de commémoration, il nous confie ce que l'Eglise tente de faire pour contribuer à la réconciliation, loin des polémiques concernant son rôle historique...

***Comment vivez vous ces commémorations ?***

Cela fait 20 ans : c'est l'âge d'un majeur. Nous tentons de vivre ces commémorations comme des adultes qui portent encore les cicatrices profondes de leurs blessures, mais elles saignent toujours si nous nous faisons du mal.

***Comment l'Eglise catholique a-t-elle contribué au défi de la réconciliation d'un pays ravagé où les églises ont été des lieux de massacres ?***

A tous les niveaux, que ce soit paroissial, diocésain ou national, l'Eglise catholique a mis en place des commissions « justice et paix », qui ont favorisé le dialogue entre voisins, entre bourreaux et victimes et entre ethnies afin que les vérités individuelles puissent être entendues. Un travail qui inspire aujourd'hui la politique gouvernementale. Nous avons tenté de contrebalancer le travail des tribunaux, car la peur de la punition a souvent poussé les accusés à demander pardon pour avoir une réduction de peine. Ce n'était que des pardons téléguidés. L'église pousse l'individu à aller au delà des réparations proposées par la justice, au delà de la guérison offerte par les psychologues et au delà du rôle réconciliateur –ou non-, des politiciens. Elle travaille sur la conversion intérieure : il s'agit d'ouvrir en soi un nouvel espace pour accueillir l'autre quel qu'il soit. C'est là que survient le seul pardon véritable, mais il est rare, surtout chez le bourreau qui vit reclus dans la honte.

***Vous voulez dire que ce sont les bourreaux qui ont le plus de mal à s'ouvrir à l'autre et non les rescapés qui ont été victimes de violences ?***

Oui. Le pardon est une 'opération' qui se fait entre deux personnes. Elle se fait généralement à l'initiative de la victime qui attend le pardon du bourreau pour achever son parcours intérieur. Mais le pardon du bourreau, emprisonné en lui-même, ne vient pas facilement. J'ai cependant assisté à des scènes extraordinaires : les enfants d'un génocidaire et d'une rescapée se sont ainsi mariés dans la paroisse de Mushaka dans le district de Rusizi. Le prêtre y a fait un travail exceptionnel : près de 150 personnes ont demandé pardon.

***L'Eglise catholique a-t-elle fait aussi une 'conversion' critique sur son rôle durant le génocide ?***

Je pense qu'il n'y a pas de condamnation à faire des missionnaires qui ont vécu avec leur temps. Il faut contextualiser leurs propos. Durant le génocide, en revanche, certains membres de l'Eglise catholique ont encouragé les tueries et parfois plus. L'Eglise l'a reconnu, mais elle rappelle aussi que ceux qui ont tué, ont trahi sa mission. L'Eglise rwandaise a compris qu'elle ne devait plus être liée à la politique. Elle cherche aujourd'hui à être reconnue dans sa dimension universelle et non nationale.

***Depuis le génocide, les églises évangéliques se sont multipliées. Pensez-vous que ce soit le résultat d'un rejet de l'Eglise catholique ?***

Ces églises sont venues avec les réfugiés de RDC et d'Ouganda. Elles ont certainement profité de la situation. Leur installation a aussi été favorisée par le nouveau pouvoir qui leur a donné beaucoup de facilités pour obtenir le statut légal 'd'association basée sur la religion.' Mais en ce moment, le gouvernement redevient vigilant car il s'est aperçu que nombre de ces associations étaient tenues par des familles et faisaient venir beaucoup d'argent, notamment des USA et de Suède.

Propos recueillis par Laurence D'Hondt

Source: InfoCatho.be